

APPEL À PARTICIPATION

MAI à vélo 2024

1 MOIS POUR SE REMETTRE EN SELLE

CRÉEZ VOTRE ÉVÉNEMENT

Déposez vos projets vélos jusqu'au 17 mars 2024 sur

pevelecarembault.fr



Quand ?

Mai à vélo se déroule du **1^{er} au 31 mai 2024** sur notre territoire. En semaine, et ou week-end, organisez un événement autour du vélo quand vous voulez. L'objectif est qu'un maximum d'initiatives soient lancées durant cette période.

Qui peut participer à l'appel à participation ?

Les organisations publiques ou privées, les associations, les entreprises, les établissements scolaires...

Quels sont les types d'événements ?

Vous avez le champ libre du moment qu'ils **gravitent autour du vélo** et qu'ils aient un **but non lucratif**. Ils peuvent prendre la forme d'une balade, d'un parcours de découverte, d'un atelier de réparation, d'un atelier pédagogique, d'un parcours de maîtrise du vélo, d'une conférence, d'une bourse aux vélos, d'une exposition, d'un challenge... **Soyez créatif !**

Pour quel public ?

Tout le monde ! Petits, grands, jeunes, seniors, sportifs, non-sportifs... L'événement doit être accessible au plus grand nombre.

Comment faire partie de l'aventure en Pévèle Carembault ?

Pévèle Carembault coordonne l'ensemble des événements « Mai à vélo » sur son territoire. Elle va répertorier tous les événements dans un **agenda** afin de les valoriser et de les faire connaître. **Remplissez dès maintenant le formulaire en ligne** disponible sur **demarches.pevelecarembault**, «rubrique mobilité». **Vous avez jusqu'au 17 mars 2024** pour déposer votre événement en ligne.

En plus de la communication, Pévèle Carembault peut également vous apporter une **aide logistique** via du **prêt de matériel** et des goodies. Attention : vous avez **jusqu'au 28 février 2024** pour solliciter le prêt de matériel et la demande de goodies pour votre événement.